

Résolution présentée par la délégation du

Cap Vert

Thème                      Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne                 Amélioration de la sécurité alimentaire

L'Assemblée Générale,

Constatant                Qu'une majorité d'individus a des difficultés à subvenir à ses besoins alimentaires, cette situation est notamment dû à la qualité et l'infertilité des sols, zones volcaniques et montagneuses,

Déplorant                que le Cap vert atteint un taux de dépendance céréalière de 97% et de 70% concernant les produits laitiers. En 2007 plus de 50% de l'approvisionnement des denrées essentielles viennent d'aides alimentaires,

Honteux                 de l'augmentation du prix des denrées essentielles. D'avril 2008 à avril 2011 les aliments de bases importée tels que le riz ont vu leurs prix augmenter de 63%,

Affligent                le Cap vert perçoit plus de 18000 tonnes d'aides alimentaire pour subvenir aux besoins alimentaires de son pays, le Cap vert est encore loin de devenir auto-suffisant,

Décide

- D'instaurer des systèmes de gouttes a gouttes pour limiter le gaspillage d'eau dans les zones arides
- De former les ouvriers agricoles à l'utilisation de machines plus sophistiquées afin de faciliter le ramassage et la plantation
- De planter des graines génétiquement modifiées afin de maximiser la production dans une surface donnée tout au long de l'année

Le texte français fait foi